DÉCISIONS COMMUNALES

Au cours de ses séances de septembre 2023, le Conseil a pris les décisions suivantes :

FAITS MARQUANTS ET ADJUDICATIONS

ADMINISTRATION

Personnel
Mmes Mélodie Reiff et Anabela Soares de Saxon ont rejoint le réseau de parents d'accueil.

Le Conseil a pris acte de la démission en qualité de maman de jour de Mme Zakira Ramadan au 31 août 2023.

Pour donner suite au départ à la retraite de M. Pierre-André Abbey au 31.12.2023, M. Christian Fagherazzi augmentera son taux d'activité dès le 1er janvier 2024 et assurera la tâche de surveillant des points de collecte des déchets.

Réception
La Commune a eu l'honneur d'accueillir :

- la fête de la convivialité, le 9 septembre 2023.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Autorisation d'exploiter
Le Conseil communal a accordé l'autorisation d'exploiter suivante à :

- Mme Rocio del Pilar Lopes Escudero pour le café « Café de la Plâtrière » dès la mi-octobre 2023.

Le Conseil a également vérifié les conditions d'exploitation des différents établissements publics au sens des dispositions cantonales LHR révisées et a pris les mesures utiles.

État-major communal
Le Conseil a pris acte des démissions de MM. David Cheseaux et Christophe Bruchez.

MM. Raphaël Ravasio (santé publique), Joël Bianchi (logistique), Christian Equey (logistique) et Jean-François Sauthier (sauvetage) sont admis au sein de l'EMC.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Projet « Cour verte »
Le projet de réaménagements des cours d'école, porté par une délégation du Corps enseignant, a rencontré un écho positif de nos Autorités. Des mesures visant à créer un parcours d'équilibre, poser des bacs de jeux, planter de nouveaux arbres, installer des jeux sensoriels, etc. verront le jour prochainement.

CULTURE, SPORT ET CULTE

Sentier Yoga
Le Conseil a validé le projet du futur sentier yoga, proposé par la Commission Sport-Tourisme.

Conservatoire cantonal
Le Conseil maintient sa participation de Fr. 100.00 par élève jusqu'à 18 ans pour les enfants participant aux cours de musique, théâtre et danse pour l'année scolaire 2023-2024.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Déchetterie
Les travaux pour la réfection urgente du mur de soutènement à la déchetterie des Quiess sont adjugés à TPEA Saxon Sàrl.

Ces informations sont fournies à titre indicatif. Seule la notification officielle fait foi.